

ANNÉE 2023



RAPPORT D'ACTIVITÉ MOSELLE

6, Avenue Sebastopol - Étage 1 - 57070 Metz

03.82.84.64.59 / atmoselle@gmail.com

SOMMAIRE

03 Introduction

Le Mot du Président

Introduction

Caractéristiques générales de l'Association

Grandes lignes d'intervention

Territoires d'interventions

Activités en synthèse, chiffres et points de repères

27 Accueil et domiciliation

31 Dispositif RSA

35 Action sociale

Action sociale globale

Actions collectives, réseaux et formation

Perspectives 2024

43 Activités sur les territoires

Moselle Est

Moselle Ouest

50 Des moyens au service de l'action

Une association - Un projet - Un Conseil d'Administration

Une équipe pluriprofessionnelle - Des compétences - Des expériences

Un budget - en 2023

Un partenariat institutionnel, un partenariat de terrain et de projets

Organigramme

Pour aller plus loin

INTRODUCTION



LE MOT DU PRÉSIDENT

Année après année, le travail des associations du réseau FNASAT-GDV se construit pour apparaître à l'avenir comme un réseau national. Le travail est mené en commun au travers de deux pôles : le pôle Habitat et le pôle Santé.

La commission nationale des Gens du voyage a assuré ses activités en développant une démarche positive et en affirmant un certain nombre de valeurs républicaines. 2023 marque aussi la fin du Covid avec toutes les cicatrices sociales créées par le confinement et l'angoisse face à l'épidémie.

C'est également une année riche en recherche et en histoire avec comme sujet, la santé et les voyageurs. En effet l'année 2023 est l'année de la publication de l'étude « Santé en Nouvelle Aquitaine » qui a une valeur nationale et nous devons la considérer comme telle. Cette étude vient mesurer les inégalités en santé subies par cette population, la difficulté des parcours de soin, et expliquer le différentiel de durée de vie avec la population générale.

Le lien entre habitat, accueil, santé et relégation sociale ne peut plus être nié actuellement. Et sauf à ne vouloir rien faire, il est grandement temps de passer à l'action avec l'ensemble des partenaires que sont l'État, les Conseils Départementaux, les communes et communautés de communes.

Un autre point qui nous paraît important est l'aspect démographique de cette population française. En effet le pôle santé a réalisé une courbe démographique de la population domiciliée dans les associations et que voit-on ? Une population qui a une courbe démographique à base large, dont Santé publique France avance le chiffre de 3,7 unités par ménage (population générale : 2,2 unités) dans la dernière étude. Or les données de la loi Besson de 2000 n'ont jamais été révisées. Entraînant de fait un développement du

stationnement sauvage dans de mauvaises conditions (25 % n'ont pas accès à l'eau potable- chiffre SPF- alors que notre pays a signé la charte de l'eau de l'ONU). Enfin pour finir, il faut prendre en charge la continuité du dossier santé envoyé à toutes les autorités : préfectures, ARS, responsables des PRAPS, Conseils Départementaux, Ministère du logement et de la santé.

Le prochain challenge de l'association est de travailler de manière accrue à la scolarisation des enfants du voyage. Nous avons déjà alerté en septembre 2020 au travers d'une saisine du Défenseur des Droits, au titre de " l'intérêt majeur de l'enfant " sur la baisse de la fréquentation scolaire des enfants du voyage et avec un enseignement par correspondance pas ou peu efficace. La situation évolue lentement et nous devons, en lien avec l'Education Nationale, aller plus loin dans l'inclusion scolaire de cette population.

En fin d'année, l'association a intégré les CORAH de Moselle et Meurthe et Moselle (Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et la haine LGBT, ainsi que les discriminations liées à l'origine).

Le 1^{er} décembre, nous avons inclus dans nos statuts la lutte contre l'**antitsiganisme**, terme qui a été officialisé dans le cadre du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées aux origines.

En interne à l'association, l'année 2023 est enfin l'année de l'implantation d'un logiciel d'activité qui va permettre de visualiser l'activité de l'association et de chacune chacun dans l'association. Car Amitiés Tsiganes est une association de médiation entre les gens du voyage et les administrations. Nous développons une vision holistique de la population.

C'est donc une année intense de plus vécue par l'association qui a fêté ses 50 ans et qui a vu la visite de madame LONGVIS ROME, ministre chargée de l'Egalité et de la lutte contre le racisme, en février 2023, qui a reçu en décembre madame PAU LANGEVIN, (Défenseuse des droits, adjointe) et madame Claire HEDON, Défenseuse des Droits le 6 mars 2024 que nous avons accompagnée sur le bidonville de Sarrebourg. Mais il reste beaucoup à faire, entre autres, la lutte contre les préjugés, les discriminations et le racisme ambiant.

Gérard HOUOT

Président Amitiés Tsiganes

Vice-Président de la FNASAT-GDV

Référent de la commission santé de la FNASAT

INTRODUCTION

L'année 2023 aura été marquée par le départ d'une travailleuse sociale et l'arrivée d'un nouveau chef de service. Ces changements au niveau de l'effectif ont impulsé une dynamique différente, ainsi que certains ajustements notamment en termes d'organisation interne.

Tout d'abord, la permanence sociale sans rendez-vous, ouverte initialement trois jours par semaine, a été restreinte à 2 jours par semaine, afin de donner un peu plus de marges aux travailleurs sociaux dans leur organisation personnelle.

Également, l'équipe a été scindé en deux « services ».

Un service RSA, dans lequel œuvrent trois travailleurs sociaux où sont suivi toutes les personnes pour lesquelles le département nous délègue l'accompagnement dans le cadre du dispositif RSA.

Un service d'action sociale globale, sur lequel œuvrent deux travailleurs sociaux, où sont suivies toutes les personnes qui ne relèvent pas du dispositif RSA pour lesquelles nous sommes également opérateurs.

Enfin, le système du référent a été adopté. Lorsqu'une personne est accompagnée par nos soins, sur un service ou sur l'autre, elle se voit attribuer un travailleur social référent au sein de l'équipe. Ce changement vise à apporter plus de cohérence et de continuité dans les parcours d'accompagnement.

Caractéristiques générales de l'Association

Historique

L'association a été créée au début des années 70 par l'abbé Jacques NEU et deux bénévoles du Secours Catholique qui allaient à la rencontre de familles vivant en caravane à Nancy et dans son agglomération.

Pendant dix ans, l'association va tisser des liens avec les familles et assurer présence et soutien face aux difficultés qui se présentent à elles. Ces actions ne suffisant plus, avec l'appui du service social à l'enfance (ex. DDASS) et du service de l'action sociale du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, l'association présente un projet de création d'équipe de prévention spécialisée départementale, projet dont les élus approuvent le bien-fondé. Ainsi, une équipe de trois travailleurs sociaux se met en place en ayant comme objectifs prioritaires l'incitation à la création d'aires d'accueil, l'aide à la scolarisation effective et efficace et la diffusion d'une meilleure connaissance de la culture tsigane.

En lien avec un enseignant du Toulinois sensibilisé aux difficultés scolaires rencontrées par les enfants du voyage, l'association travaille à une approche spécialisée pour inciter les familles à scolariser régulièrement leurs enfants. Une première convention de partenariat avec les services de l'Education Nationale et l'association est signée en 1985. Elle permet l'intervention de la première école itinérante sur la Meurthe-et-Moselle Sud.

Le dispositif RMI créé en 1988 est un élément qui marque considérablement l'équipe en la plaçant dans le rôle d'un service social spécialisé. L'équipe s'étoffe en passant de trois à sept postes. Suite à la disparition d'une association aidant les gens du voyage stationnant sur le département de la Moselle, les services de l'Etat de ce département font une proposition à l'association nancéienne d'élargir son champ d'action, une antenne d'Amitiés Tsiganes

mosellane et un poste de travailleur social sont créés en 1990, un autre travailleur social rejoint l'équipe en 1993.

En parallèle aux missions de travail social et d'accompagnements spécialisés, l'association a la volonté de renforcer le lien social entre les gens du voyage et la population, et de garder une visée associative avec la promotion de la culture tsigane.

Ainsi, en 2006 la première manifestation de programmation culturelle, « Regards Voyageurs » permet, à travers d'expositions, de concerts et de conférences, une meilleure connaissance des Tsiganes et de leur mode de vie. La même année, l'équipe de Moselle se renforce par la création d'un poste de secrétariat. Le programme culturel « Regards Voyageurs », apporte une plus-value à l'association, et en 2008, le programme s'étend sur la Moselle avec les mêmes objectifs.

Afin de faire face aux difficultés rencontrées par les voyageurs lors de leur projet de sédentarisation, mais aussi pour apporter un appui technique aux collectivités locales, l'association spécialise un poste de travailleur social dans le secteur de l'habitat en 2009. Sous forme d'une Mission d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) départementale, des missions spécifiques sont signées avec le Conseil Départemental et les communes d'ancrage des voyageurs, en vue de les accompagner pour améliorer les conditions de vie des familles résidant sur leur territoire. Cette mission est étendue en Moselle par la mise en œuvre d'un diagnostic social et urbain sur le territoire du Val de Fensch.

La convention globale signée avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle a été modifiée en mission de service social départemental en 2010. Cette convention met en avant le service polyvalent à rendre auprès des usagers d'une manière individuelle ou collective, dont la référence unique RSA, qui modifie l'accompagnement exercé jusqu'alors. S'y ajoute également la mission de Protection de l'Enfance.

Suite aux diagnostics réalisés en Moselle sur le secteur du Val de Fensch, un poste est créé en 2013 avec un financement spécifique pour l'accompagnement à la sédentarisation de familles stationnées sur ce territoire. Ce projet est aujourd'hui arrivé à son terme et relève du droit commun, la mission ayant pris fin.

L'année 2021 pour le pôle de la Moselle constitue un tournant majeur. L'association a pu déménager sur l'agglomération de Metz, secteur technopôle. Également, par conventionnement avec le département, l'association s'est vue missionnée sur le dispositif RSA. De fait, les effectifs de l'association en Moselle ont plus que doublé, trois travailleurs sociaux ont été recrutés ainsi qu'un chef de service.

L'année 2023 fut quant à elle l'année du 50ème anniversaire de l'association durant laquelle plusieurs événements ont été organisés en lien avec notre fédération nationale (FNASAT)

Le projet associatif

Actuellement, les Tsiganes et Voyageurs sont encore souvent l'objet de préjugés et de stéréotypes qui peuvent entraîner des discriminations, qui favorisent elles-mêmes la marginalisation et le repli communautaire. L'association vise la cohabitation harmonieuse entre ces personnes et les autres populations dans le respect de la diversité (culture, mode de vie, habitat) et dans l'égalité des droits et obligations selon les valeurs républicaines, de démocratie, de solidarité, de justice. L'association joue un rôle d'accompagnement social et éducatif auprès des Gens du Voyage, d'incitation de politiques publiques, d'expertise et de médiation. Elle intervient dans le but d'écouter, de reconnaître et valoriser dans toute sa diversité, cette population sur le plan culturel, social, éducatif, économique. Elle contribue à améliorer l'accueil et l'habitat (adaptés aux différents modes de vie) en œuvrant à faire reconnaître légalement l'habitat caravane comme logement, à hausser les niveaux de scolarisation, d'alphabétisation et de qualifications (accès aux établissements scolaires et à la

formation continue). Elle concourt à une meilleure prise en charge de la santé, à l'accès aux droits et à tous les services sans discrimination ni ségrégation ainsi qu'à l'autonomie sociale et économique.

Ces interventions se réalisent par un travail dans deux directions, d'une part auprès des Gens du voyage et d'autre avec les différentes institutions et services publics avec lesquelles nous travaillons en partenariat, sous des formes diverses d'aide et d'accompagnement social, éducatif et économique visant l'autonomie et la responsabilité, de conseils, d'animations ainsi que des formations collectives ou individuelles.

Les actions de l'association peuvent se faire en lien avec toutes personnes physiques et morales poursuivant les mêmes buts et s'inscrivant notamment dans le cadre de missions liées à plusieurs conventions et partenariats. Elles sont financées sur fonds publics. Mais l'association n'est pas un service social en lien avec les pouvoirs publics. Appuyant sa légitimité sur sa rigueur et sa compétence, elle est aussi force de propositions.

Les valeurs portées par l'Association Amitiés Tsiganes

L'association Amitiés Tsiganes a inscrit le **1^{er} décembre 2023** dans ses statuts **la lutte contre l'antitsiganisme, contre le racisme, l'antisémitisme et les autres discriminations liées à aux origines**. Elle travaille en lien avec le Défenseur des Droits.

L'association est sans but lucratif, laïque et défend l'intérêt général. Elle réunit les amis des Tsiganes et les Tsiganes eux-mêmes, afin de faciliter la réalisation de leur insertion sociale et sanitaire, économique et professionnelle, ainsi que la promotion de la culture tsigane.

Dans ce but, les membres de l'association cherchent, entre autres, à remédier à l'analphabétisme, à améliorer les conditions de vie des Tsiganes, à se pencher sur tous les problèmes que pose le stationnement et à accompagner les démarches de sédentarisation.

L'association assure l'accompagnement social des familles et le suivi des bénéficiaires des minimas sociaux, ainsi que l'accompagnement des travailleurs indépendants. Elle informe le grand public et les institutionnels sur l'originalité du peuple tsigane, ses langues, ses coutumes et surtout son mode de vie, qui trop souvent ignorés, soulèvent de nombreux problèmes. L'association cherche à réaliser tout ce qui se rattache aux objectifs présentés précédemment, en s'interdisant toute activité politique, confessionnelle ou lucrative. Son activité globale est empreinte de valeurs, décrites ci-dessous :

- **Respect et dignité** : L'intervention des travailleurs sociaux implique une attitude dans la relation d'accompagnement qui prend en considération les valeurs de la personne accompagnées. C'est aussi une attitude que les travailleurs sociaux tentent de valoriser auprès du public accompagné pour que le public bénéficie du respect qu'il mérite.
- **Egalité** : Il s'agit de refuser et/ou de contester toute discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits.
- **Droit** : Les intervenants sociaux s'efforcent de faire valoir le droit, à savoir l'ensemble des règles qui régissent les rapports des membres d'une même société. Cette notion de droit, au sein de l'association, est élargie à l'accès et au maintien des droits (sociaux) mais aussi à l'accès au droit commun pour le public itinérant que l'on accompagne. Elle prend d'autant plus de sens quand il est parfois nécessaire de défendre cet accès qui ne s'établit pas toujours de fait pour une partie de la population et notamment les personnes en situation d'exclusion, de fragilité ou de discrimination. En ce sens, nous défendons un droit égalitaire pour tous.
- **Justice** : Les intervenants sociaux s'efforcent de valoriser la qualité morale consistant à être juste, à respecter le droit d'autrui. Il s'agit aussi de concevoir la justice sous un angle social, défendre une construction morale et politique qui vise l'égalité des droits et la solidarité collective. Il s'agit également de lutter contre les préjugés et les discriminations.
- **Autonomie** : L'association défend l'autonomie des personnes accompagnées, entendu comme la capacité à se gouverner soi-même. Elle présuppose la capacité de jugement, c'est-à-dire la capacité de prévoir et de choisir et la liberté de pouvoir agir, accepter ou refuser en fonction de son jugement. Cette liberté doit s'exercer dans le respect des droits des usages communs.

GRANDES LIGNES D'INTERVENTION

L'association mène son action sur deux départements, la Moselle et la Meurthe et Moselle. Elle est donc répartie en deux pôles d'activité, un à Nancy, et un à Metz. Nos services couvrent plusieurs axes d'intervention :

1. Accueil et domiciliation

Porté deux secrétariats – un à Nancy et l'autre à Metz - l'association propose un service de domiciliation pour laquelle elle bénéficie d'un agrément préfectoral. L'élection de domicile à Amitiés Tsiganes permet aux personnes se reconnaissant comme Gens du voyage qui n'ont pas de domicile stable, d'avoir une adresse pour bénéficier des droits et prestations sociales auxquels ils peuvent prétendre. L'association Amitiés Tsiganes joint à l'agrément de domiciliation une prestation de traitement et réexpédition du courrier adapté au mode de vie des Gens du voyage. Ce service permet que le courrier soit réexpédié sur les lieux de vie ou de stationnement de ces derniers, notamment lorsqu'ils sont en itinérance.

Ce service a aussi pour missions d'accueillir, de domicilier, d'informer et d'orienter les personnes bénéficiaires. Il assume également une fonction de médiation et de régulation des conduites.

2. Habitat et sédentarisation

Le travail autour de l'habitat fait partie intégrante de l'ADN de l'association. Face aux demandes ou projets de sédentarisation des familles de plus en plus nombreux, les travailleurs sociaux répondent à ces besoins. Les situations rencontrées ne sont jamais simples et toutes aussi différentes les unes des autres. Les travailleurs sociaux peuvent recevoir des familles en litige avec leur propriétaire, des familles vivant dans des conditions indignes, ou encore des

familles qui formulent le souhait de s'implanter de manière plus durable sur un territoire. Dans tous ces cas de figure, les travailleurs sociaux s'efforcent, par le biais d'un accompagnement souvent très énergivore, de répondre aux différentes demandes. Dans ce cadre, ils mènent des entretiens individuels et collectifs, se rendent au domicile des personnes, participent à des comités techniques et de pilotage, effectuent des démarches auprès des partenaires, mènent des actions de recadrage et aussi d'information auprès des familles et des partenaires, rédigent différents types de rapports.

L'Association Amitiés Tsiganes s'est dotée en 2008 d'une mission Habitat spécifique pour répondre aux difficultés rencontrées par les usagers et les collectivités locales dans la sédentarisation en caravane.

Cette mission de services (assistance à la maîtrise d'ouvrage) et d'études (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) s'inscrit dans le cadre du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage et du Plan départemental pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDLHPD) ; mais aussi à l'échelle territoriale dans la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat.

Elle s'appuie sur un constat établi à l'époque qui reste prégnant aujourd'hui et qui dépasse le cadre départemental et local. En effet, il s'articule autour de problématiques rencontrées à l'échelle nationale dans la prise en compte de l'habitat mobile permanent tel que rappelé dans l'art 1 de la loi du 5 juillet 2000 et dans sa mise en œuvre dans le Code de l'urbanisme et dans le Code de l'habitat et de la construction.

Cette mission a donc pour objectif d'accompagner la sédentarisation en résidence mobile, pour amener chaque situation identifiée vers un habitat régulier, légal et réglementé ; des situations pour lesquelles on constate au départ des irrégularités mais aussi de la précarité et de l'habitat indigne.

3. Stationnement

Il s'agit d'accompagner les collectivités et les familles dans le but de répondre aux besoins de séjourner d'une façon momentanée sur une commune, mais aussi de renseigner les collectivités sur des aspects techniques.

4. Action sociale

Les travailleurs sociaux mettent en œuvre un accompagnement social global avec tout ce que cela implique. L'un des objectifs premiers consiste à aider les personnes accompagnées à accéder à leurs droits, puis à les y maintenir.

Au-delà de cet accès et maintien des droits, l'intervention de l'association au niveau de l'action sociale consiste à faire en sorte que les personnes accompagnées bénéficient d'espaces pour exprimer leurs demandes, leurs besoins, et qu'elles trouvent des interlocuteurs attentifs et compétents en la personne des travailleurs sociaux.

L'avantage d'un accompagnement global c'est d'avoir une vue générale sur l'ensemble des problématiques des familles. L'incidence négative qui peut en découler est qu'il n'est jamais simple de fixer les limites de nos interventions.

5. Insertion professionnelle

Chacun des deux pôles d'activités est engagé dans le dispositif RSA au titre d'une délégation départementale. De fait, l'accompagnement à l'insertion professionnelle fait partie des grandes lignes d'intervention. Au-delà du dispositif RSA, cet accompagnement fait depuis longtemps partie des prérogatives de l'association avec des spécificités liées aux habitudes de vie de cette population.

Le public de l'association est composé de beaucoup de travailleurs non-salariés (TNS) avec différents profils au niveau de situations qui ne sont pas du tout homogènes. L'accompagnement de ces travailleurs non-salariés consiste pour beaucoup à effectuer un travail de médiation eux et les différentes administrations et donc de fait à faciliter leurs obligations administratives. Certains ont des « petits » chiffres d'affaires quand d'autres semblent avoir des activités tout à fait viables.

Les travailleurs non-salariés de manière générale, en particulier ceux qui bénéficient du RSA, sont très difficiles à accompagner. En plus du travail de médiation évoqué précédemment, il faut les aider à renforcer leur activité pour qu'ils sortent à terme du dispositif, les aider à se recycler dans une autre activité ou enfin, lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions, les aider à se maintenir dans cette double appartenance au RSA et à l'activité. Si le chiffre d'affaires d'une entreprise est en effet ce que l'on cherche à développer au premier abord, ce n'est pas le seul aspect de l'entreprise qui doit être l'objet de préoccupations en termes de développement. En effet, lorsque les travailleurs non-salariés ont besoin de travailler sur la communication, la formation, la gestion, etc. autant d'éléments interdépendants qui participent aussi au développement d'une entreprise, les travailleurs sociaux s'efforcent de conseiller et orienter les personnes accompagnées.

Il serait mal venu de résumer l'insertion professionnelle des Gens du voyage au statut de travailleur non salarié. En effet, sans disposer de chiffres précis sur la question, nous savons que les travailleurs non-salariés coexistent avec d'autres situations. Cela nous amène à réaffirmer ici, que l'appellation ou catégorie « Gens du voyage », constitue une catégorie loin d'être homogène. Sur le versant de l'emploi salarié, les travailleurs sociaux peuvent être amenés ponctuellement à accompagner des projets d'insertion professionnelle et/ou de formation.

6. Les enjeux d'une articulation RSA et action sociale globale

Au niveau de l'accompagnement social où œuvrent les travailleurs sociaux, deux dispositifs, deux types d'accompagnement cohabitent. En effet, certaines personnes relèvent du Revenu de Solidarité Active quand d'autres sont accompagnées en dehors de ce dispositif. Ces personnes hors du dispositif RSA bénéficient d'un accompagnement social global. Dans la pratique des travailleurs sociaux, cette cohabitation révèle plusieurs enjeux. Le dispositif RSA est soumis à des contraintes et une temporalité qui lui sont propres. L'accompagnement social en dehors du dispositif RSA n'est pas soumis à ces mêmes contraintes ainsi qu'à cette même temporalité. Ainsi, un des enjeux principaux de cette cohabitation consiste à observer une cohérence de pratiques et de postures entre ces deux types d'accompagnement.

La formalisation du projet est également un des enjeux. En effet, dans le cadre du dispositif RSA, l'objectif premier est l'insertion professionnelle avec un projet formalisé et contractualisé par écrit. Pour l'accompagnement social hors RSA, il n'y a pas nécessairement d'objectif défini et de projet formalisé. Tout l'enjeu consiste à inscrire un projet dans un dispositif et un accompagnement qui ne l'exige pas. Le contrat, la formalisation d'un projet, lorsqu'ils relèvent d'une éthique, peuvent être des outils de travail social qui ont pour objet de redonner à la personne accompagnée et qui permettent d'établir une relation de parité avec cette dernière dans la perspective de « travailler ensemble » autour d'un projet commun. Si le contrat et la notion de projet individualisé pourraient être discutés dans une perspective critique, ils ont l'avantage de définir un horizon tant pour la personne accompagnée que pour celle qui l'accompagne.

7. Culture – loisirs

Reconnue pour son travail autour de la culture et des loisirs, l'association, avec les moyens qui sont les siens, valorise autant que possible la culture des Gens du voyage mais aussi la culture au sens large.

En communiquant sur les différentes manifestations et les services proposés par les associations locales, les salariés, autant que possible, incitent les voyageurs à se mouvoir dans le tissu social local de leur lieu de résidence. Cependant, du fait du mode de vie, de la culture, mais aussi des représentations sociales qui pèsent sur eux, l'intégration des personnes accompagnées dans ces tissus sociaux locaux reste fragile. Ainsi, l'inclusion des voyageurs dans la collectivité des citoyens reste précaire, même s'ils sont ancrés depuis plusieurs générations dans une commune.

8. Scolarisation

La scolarisation des enfants du voyage reste une problématique primordiale, malgré une progression du nombre d'enfants scolarisés. L'association s'efforce de répondre aux demandes des familles et se positionne en tant que référent auprès des organismes concernés par cette question. Les récentes évolutions de réglementation notamment en matière d'instruction en famille sont venues impacter les pratiques des travailleurs sociaux et les habitudes de vie des personnes accompagnées. L'association accompagne ces changements en jouant un rôle de médiateur et en prônant la scolarisation des enfants.

Bilan de l'année scolaire 2022 – 2023, en quelques éléments

Inscriptions des EFIV au sein des écoles et collèges (données départementales)

- 2 -

ÉCOLES ET COLLÈGES

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre d'écoles	83	84	76	85	52	65	81
Nombre d'inscriptions	401	442	365	395	221	321	425
Nombre d'élèves	348	370	317	343	183	165	327
- maternelle	113	112	89	124	69	84	120
- élémentaire	235	258	228	219	114	81	207
Elèves ayant fréquenté le même établissement l'année complète (sédentarisation récente et/ou précaire)	121	97	126	134	62	40	113

Nombre d'enfants inscrits au sein de l'école itinérante (données départementales)

ÉCOLE ITINÉRANTE

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre élèves inscrits âge mat.	164	131	149	76	Contexte	89	83
Nombre élèves inscrits âge elem.	244	201	233	125	COVID	138	143
Nombre élèves inscrits âge collège	34	22	52	36	actions adaptées	29	37
		+41*	+51*	+45*		+35*	+30*
TOTAL	442	395	485	282	201	291	293

*Enfants du Voyage accompagnés régulièrement dans les collèges conventionnés



Données par secteur

		Secteur Nancy et couronne	Secteur Lunévillois	Secteur Terres de Lorraine	Secteur Val de Lorraine	Secteur Briey	Secteur Longwy
Inscriptions au sein des écoles	Année scolaire 2021/2022	107	5 (absence de certains retours)	27	31	51	100
	Année scolaire 2022/2023	120	9	53	29	48	166

Quelques informations générales durant l'année scolaire 2022 / 2023

L'école itinérante est intervenue sur **47** sites différents dans tout le département répartis entre toutes les aires d'accueil (10), les aires de grands passages (7), les stationnements illicites, des fêtes foraines et terrains familiaux. La répartition géographique de nos interventions n'évolue pas depuis de nombreuses années, quasiment la moitié de ces terrains est située dans le Nord du département.

Si l'on se focalise sur les données lors de la période du COVID (2020/2021 principalement), nous pouvons avoir la grande satisfaction de voir un retour à l'école important. Le nombre d'enfants et d'inscription dans les écoles a été multiplié par deux et a permis un retour à des chiffres similaires à avant cet événement. Il est important de souligner qu'un travail de sensibilisation, d'adaptation face à la situation, de médiation, de dialogue très conséquent par les enseignants a permis de maintenir le lien et de déclencher un grand nombre de démarches administratives pour remettre les EFIV dans les classes.

Depuis la parution d'un décret en février 2022, les démarches pour obtenir les cours du CNED ont été modifiées. En amont, il est obligatoire de faire une demande d'instruction en famille (IEF) entre le 1^{er} mars et le 31 mai auprès de la DSDEN correspondante au département de domiciliation de la famille tsigane. Il est nécessaire de fournir toutes pièces utiles justifiant de l'impossibilité pour l'enfant de fréquenter assidûment un établissement en raison de l'itinérance de la famille en France. En cas d'accord, les parents peuvent compléter le dossier

d'inscription CNED pour bénéficier d'une inscription réglementée (gratuite) pour leur enfant. Entre des oublis de compléter les dossiers et des refus, la scolarisation au sein des collèges est devenue plus importante en nombre et permet également de faire respecter le cadre de l'instruction obligatoire. Un accompagnement a donc été renforcé pour aider au mieux les familles à accepter cette décision et intégrer dans les meilleures conditions les EFIV.

Un projet artistique a été mené durant cette année scolaire avec la participation de l'artiste Franc Volo. L'objectif a été de créer des cartes postales sur la thématique des caravanes avec des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. La construction de la carte postale avait deux buts: dessiner des caravanes inspirées et accompagnées par l'artiste au recto et faire un travail d'écriture au verso. Ce second point a permis de faire un lien entre les écoles accueillant régulièrement des EFIV et les élèves que l'on accueille dans le camion pour établir un début de correspondance.

Ce projet a été un succès, 25 enfants ont créé chacun leur carte postale et une exposition a permis de mettre en valeur l'investissement de chacun.



L'équipe pédagogique du camion école se compose pour l'année scolaire 2022/2023 de :

Émilie MARI, enseignant à 100%.

Pierrick CLAUDE, enseignant et coordonnateur à 100%.

TERRITOIRES D'INTERVENTIONS

Département de la Meurthe-et-Moselle



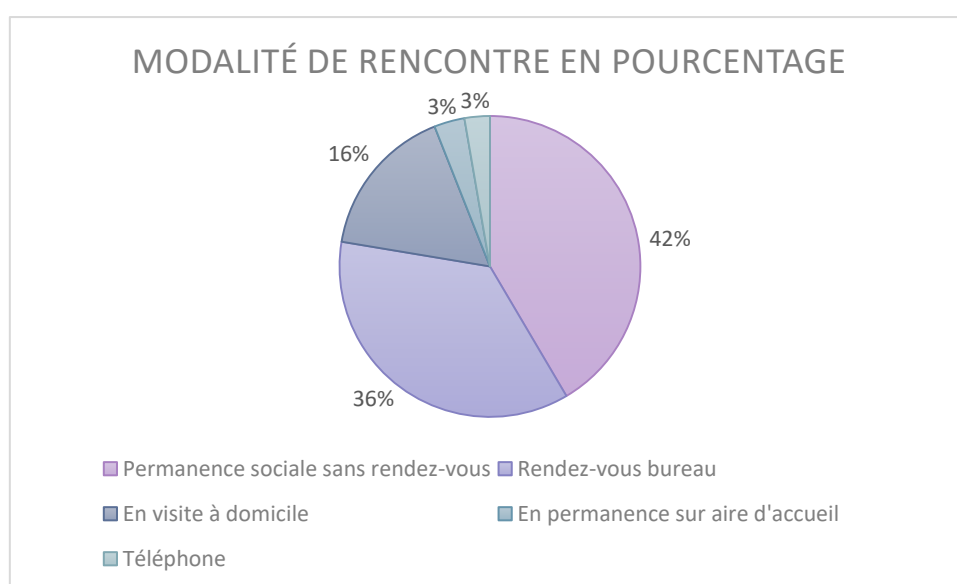
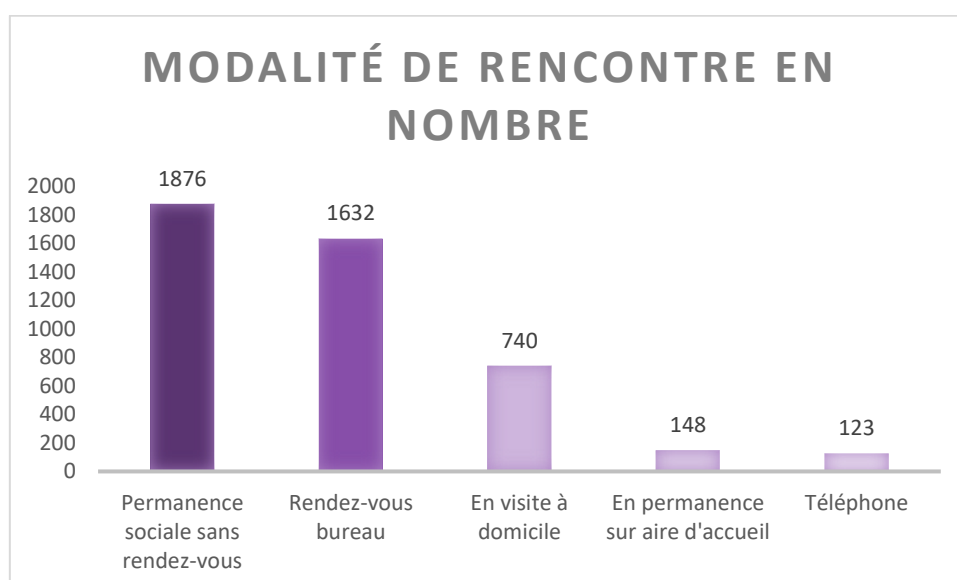


ACTIVITÉS EN SYNTHÈSE, CHIFFRES ET POINTS DE REPÈRES

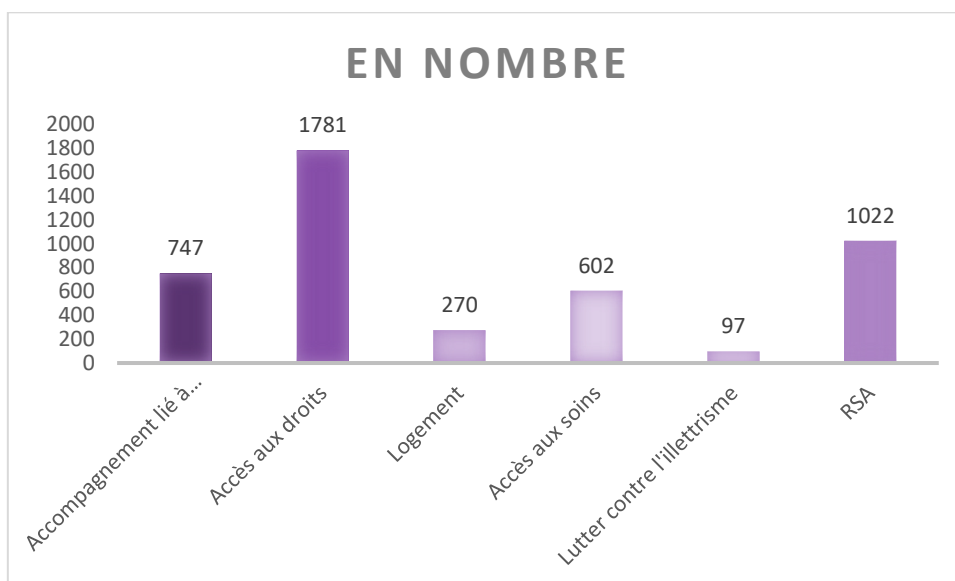
Département de la Moselle

Nombre d'entretien total : **4 519**

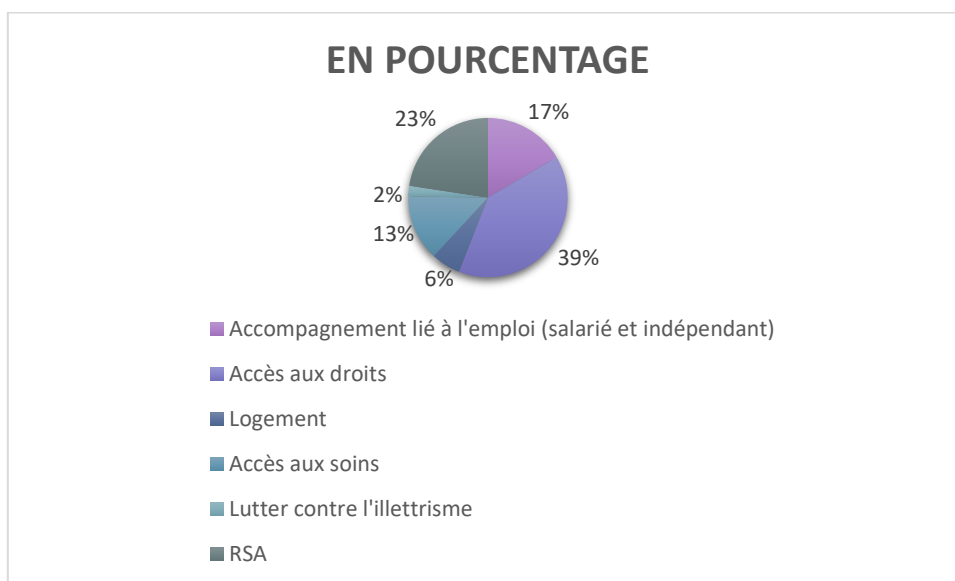
- Par modalité de rencontre



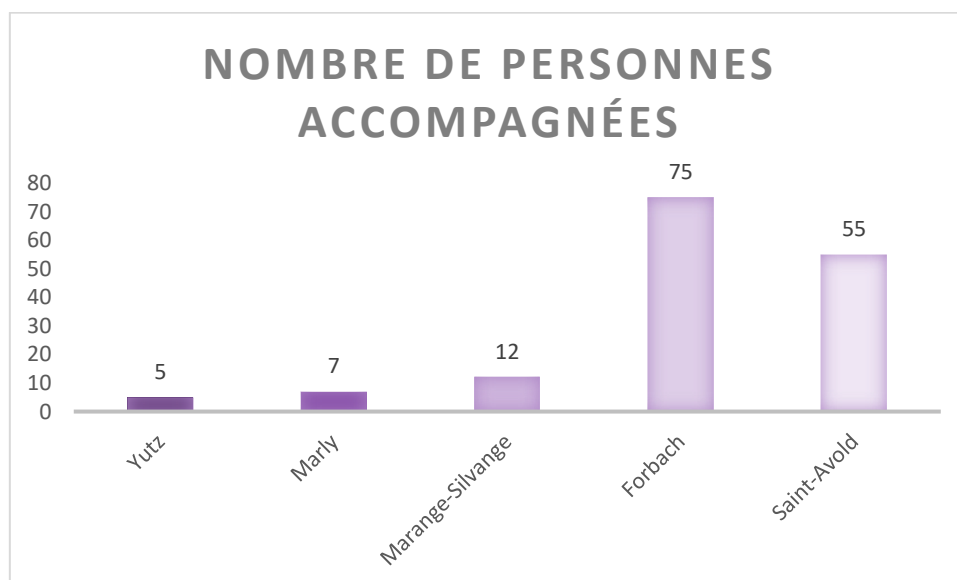
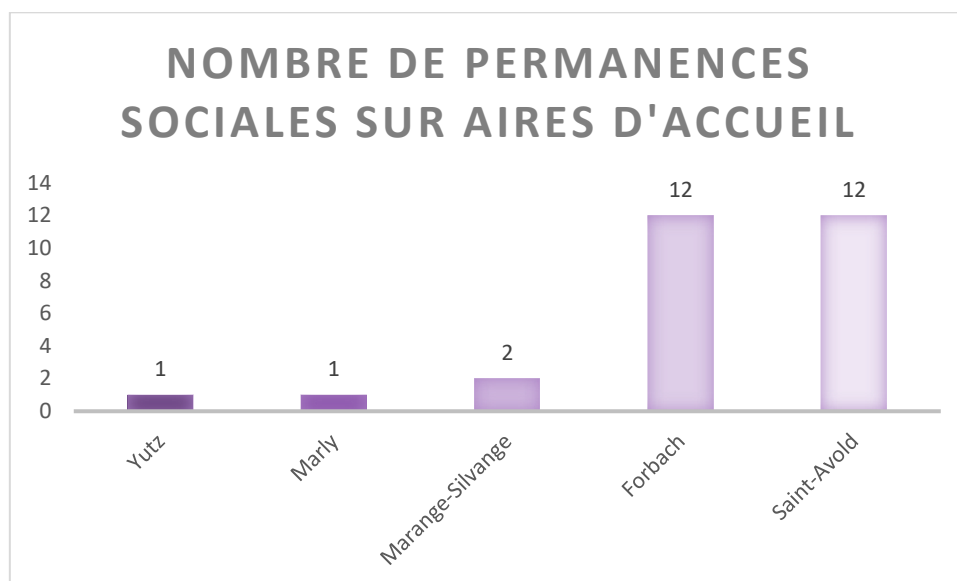
- Par thématique de l'accompagnement



**Accompagnement lié à l'emploi (salarié et indépendant)*

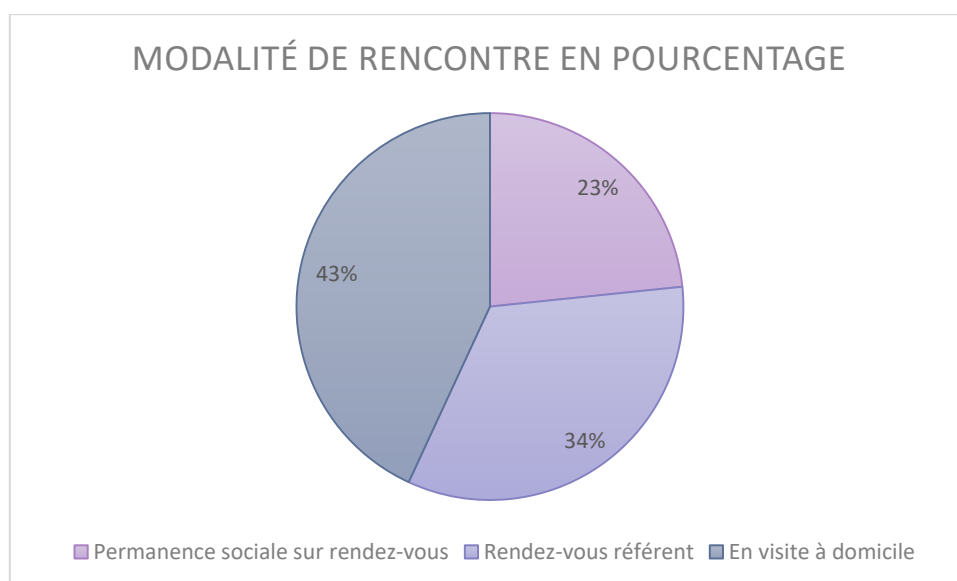
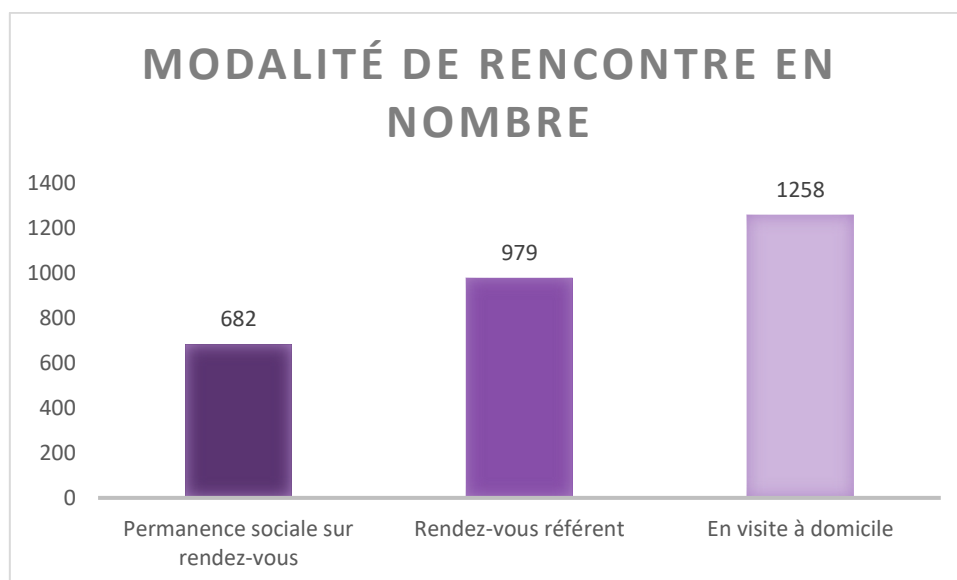


- Permanences sociales tenues sur les aires d'accueil

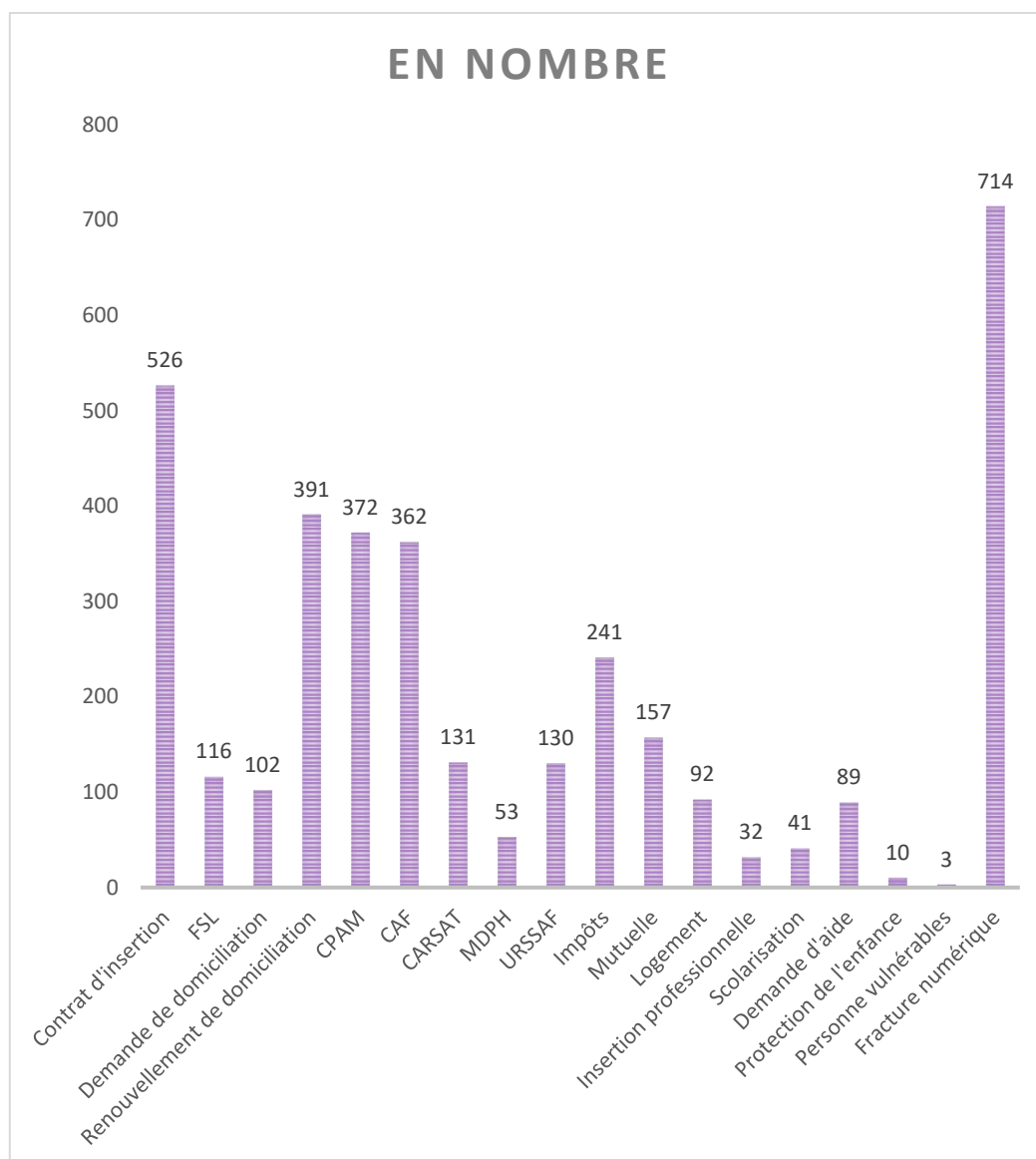


Nombre d'entretien total : **2 919**

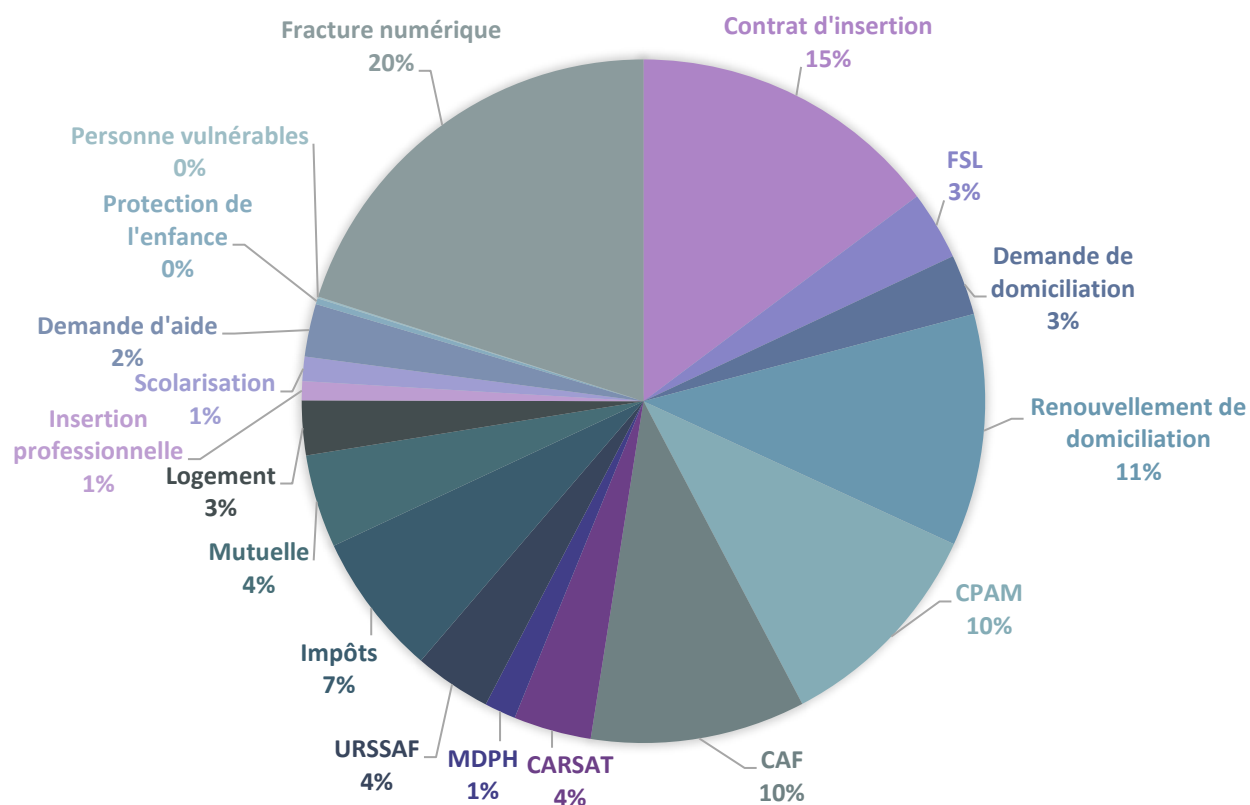
- Par modalité de rencontre



- Par thématique de l'accompagnement



EN POURCENTAGE



ACCUEIL & DOMICILIATION



ACCUEIL ET DOMICILIATION

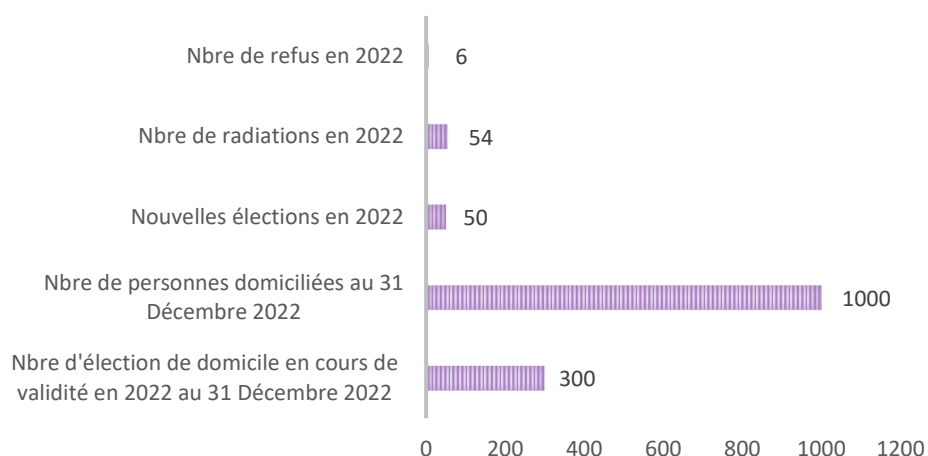
1. Généralités

L'article L 264-1 du Code de l'action sociale et des familles prévoit l'inscription de toutes les personnes sans domicile stable auprès d'un centre communal ou intercommunal d'action sociale (CCAS ou CIAS), soit auprès d'un organisme agréé pour pouvoir bénéficier de droits et s'acquitter d'obligations. La catégorie des personnes sans domicile stable, qui inclut les gens du voyage et les personnes sans domicile fixe, doit donc élire domicile auprès d'un tel organisme.

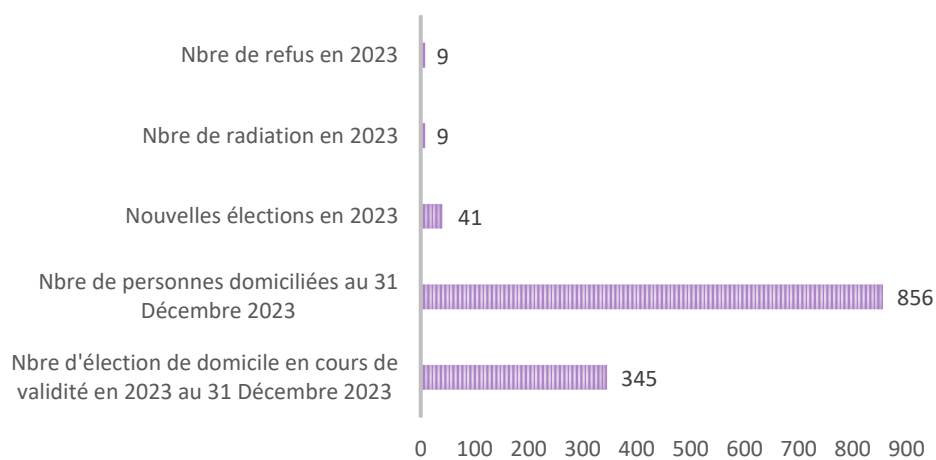
L'Association Amitiés Tsiganes favorise l'insertion sociale et l'égalité des droits et obligations selon ses valeurs républicaines en faveur des gens du voyage. Notre principale mission est de permettre l'accès aux droits pour des gens du voyage, en commençant par l'acquisition d'une adresse. Nous possédons un agrément préfectoral, nous autorisant à domicilier, sous certaines conditions, les familles de voyageurs. Contrairement à un mode de vie en habitat standard, la caravane n'est pas forcément associée à une adresse. Aujourd'hui, sans adresse, il est impossible de prétendre à des ouvertures de droits, telles que les prestations sociales, création d'une microentreprise, l'ouverture d'un compte bancaire... etc. Ainsi, par le biais de notre service domiciliation nous pouvons pleinement répondre à cette problématique. L'élection de domicile à Amitiés Tsiganes permet aux personnes se reconnaissant comme « Gens du Voyage » qui n'ont pas de domicile stable, d'avoir une adresse pour bénéficier de leurs droits et des prestations sociales.

2. Caractéristiques et chiffres

STATISTIQUES EN 2022



STATISTIQUES EN 2023



3. Le secrétariat : rôle clé dans l'organisation de l'Association

L'association est ouverte au public les lundis, mardis et jeudis, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. En plus de la gestion du courrier, du téléphone, les agents administratifs assurent une fonction de médiation en accueillant physiquement, en renseignant et en orientant le public. Il s'agit d'un filtre essentiel entre les travailleurs sociaux et le public accompagné.

Ce service doit être distingué de l'accueil général et du secrétariat de l'association, même si actuellement, ils sont assumés par les deux mêmes personnes. Il s'agit bien de deux services différents par nature.

Outre le service postal rendu, la rencontre des familles dans la cadre de la domiciliation permet souvent une première écoute qui initiera des actions d'accompagnement plus large. Cette fonction de médiation permet d'engager un premier niveau d'accompagnement et d'orientation.

DISPOSITIF RSA



INTERVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF RSA

1. Généralités

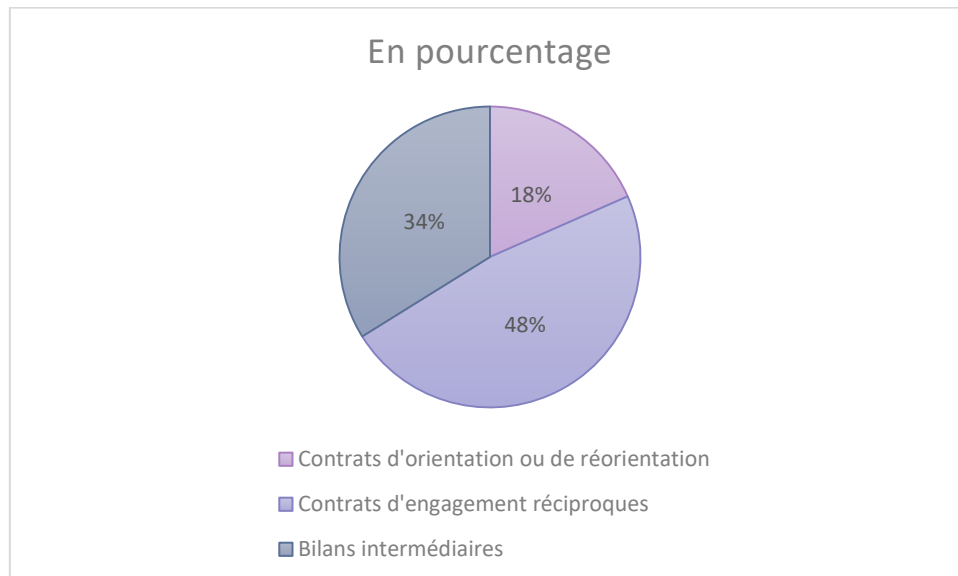
En 2023, des opérateurs spécifiquement conventionnés avec le département étaient chargés d'accompagner des personnes relevant du champ social à visée professionnelle. Le mode de vie des gens du voyage nécessitant de rechercher et de mettre en œuvre des solutions d'accompagnement adaptées pour leur permettre de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, l'association Amitiés Tsiganes s'est vue confier l'accompagnement de 250 bénéficiaires du RSA qui appartiennent à la communauté des Gens du voyage. L'association maîtrise leur mode de vie et se trouve ainsi en capacité de contractualiser le parcours d'insertion au sens du RSA.

Pour chaque dossier délégué, il est attendu de l'association qu'elle mette en place un contrat d'orientation ou de réorientation (COREO), un contrat d'engagement réciproque à visée professionnelle (CERVP) qui contient un bilan de la situation et fixe les objectifs contractualisés avec la personne.

2. Bilan quantitatif

- En 2023, l'association a mis en place **106 contrats d'orientation ou de réorientation**. Ce chiffre correspond aux nouveaux accompagnements confiés à l'association, accompagnement qui concernent des personnes qui étaient auparavant suivies dans d'autres services.

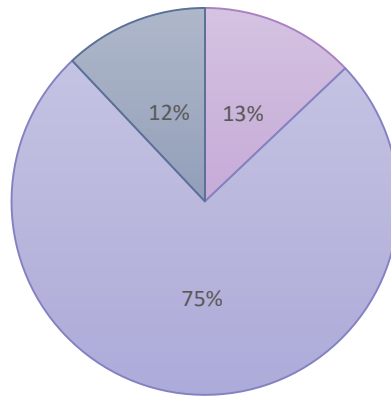
- En 2023, l'association a mis en place **275 contrats d'engagement réciproques**
- En 2023, l'association a réalisé **195 bilans intermédiaires**.



Dans le cadre de leurs rendez-vous, les travailleurs sociaux qui œuvrent sur le dispositif RSA sont amenés de manière quasi systématique à traiter plusieurs volets de l'accompagnement. Qu'il s'agisse de problématiques de santé, d'habitat, d'éducation des enfants, etc. Les travailleurs sociaux répondent aux demandes cohérentes qui leur sont faites. Ils traitent aussi régulièrement des problématiques non identifiées par les bénéficiaires mais cernées par les travailleurs sociaux. On parle ici des besoins non exprimés qui ne sont pas laissés de côté.

- Au moins **1022 entretiens** ont été menés avec des bénéficiaires du RSA au titre de la convention
- Sur ces entretiens, **132 ont eu lieu dans le cadre de visites à domicile, 767 ont eu lieu au sein de nos locaux, et 123 ont eu lieu au téléphone.**

En pourcentage



■ En visites à domicile ■ Dans les locaux d'AT ■ Par téléphone

ACTION SOCIALE



ACTION SOCIALE GLOBALE

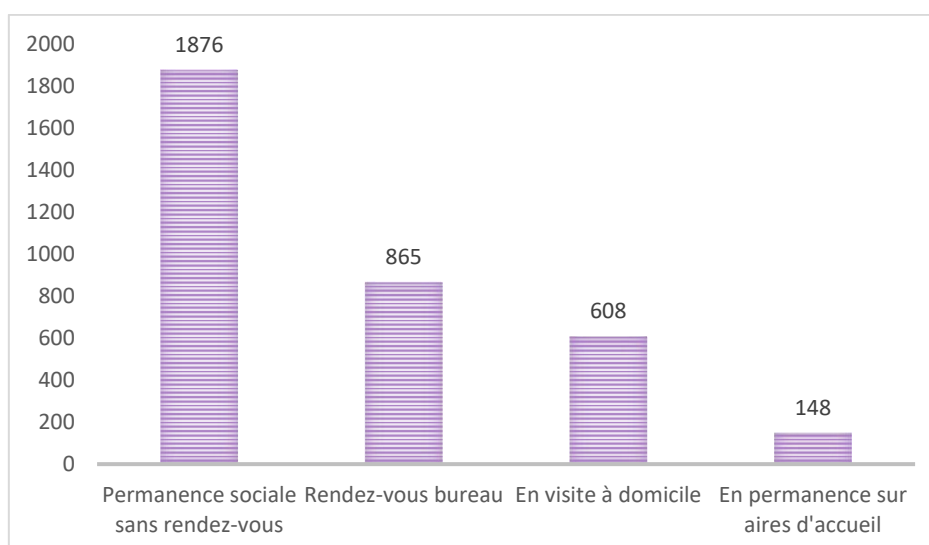
Généralités

Cette mission répond aux besoins des personnes domiciliées et/ou bénéficiaires d'une prestation sociale qui induit un accompagnement. Elle s'adresse aux ménages, itinérants ou sédentarisés, en demande d'aide et d'accès aux droits. L'objectif de cette mission, qui s'appuie sur un accompagnement global des personnes, est de les conduire vers l'autonomie, l'insertion sociale et économique et, autant que possible, vers la réalisation de leur projet de vie. Cette mission s'organise sous forme d'entretiens individuels dans les locaux de l'association ou sur les lieux de vie des familles. Elle se développe en lien avec différents partenaires locaux : les collectivités locales, les associations et services sociaux de secteur, le conseil départemental...

Bilan quantitatif

Nombre d'entretien total : **3 497**

- Par modalité de rencontre :



Appréciation des chiffres :

Il nous semble opportun d'observer quelques précisions quant à ces modalités de rencontre. Dans le cadre de l'accompagnement proposé par l'association, les personnes bénéficiaires sont amenées à rencontrer les travailleurs sociaux de quatre manières différentes.

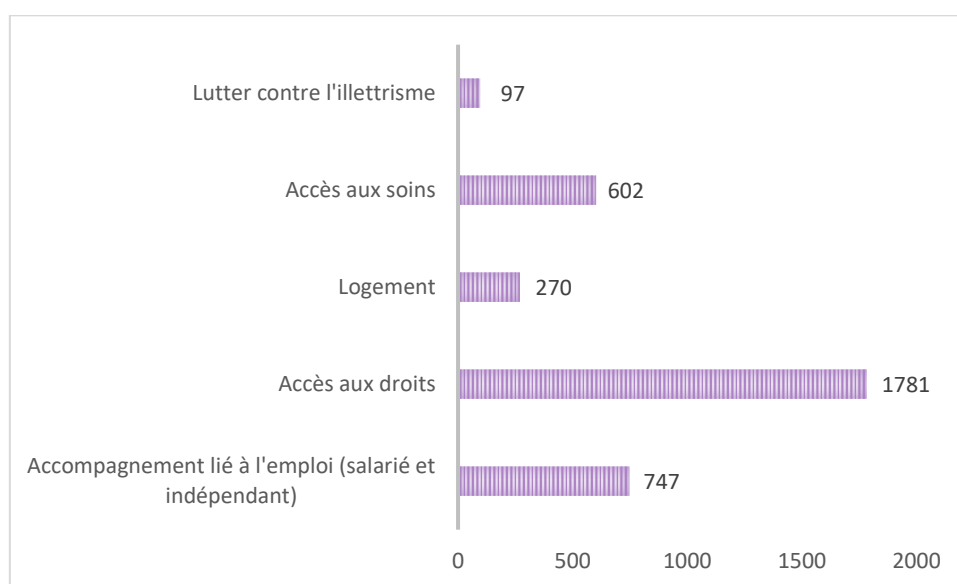
Tout d'abord, les lundis et les jeudis, de 9h00 à 12h00, et de 13h30 à 16h00, les personnes bénéficiaires peuvent se présenter à l'association, sans rendez-vous, et être reçues par un travailleur social plus ou moins rapidement en fonction du nombre de personnes présentes à ce moment-là. Les entretiens dans le cadre de cette permanence sont limités en termes de durée et ont pour vocation de traiter les « petites » démarches.

Également, les personnes bénéficiaires peuvent être reçues sur rendez-vous, systématiquement avec leur travailleur social référent. En effet, lorsqu'une personne se présente à l'association pour la première fois, il lui est attribuée un référent qui est garant de la continuité de l'accompagnement. La durée de ces entretiens est fixée en fonction des démarches à accompagner et/ou des demandes des personnes bénéficiaires.

Ensuite, lorsque la situation le nécessite, les travailleurs sociaux mènent régulièrement des entretiens directement sur les lieux de vie, au sein des habitations, qu'elles soient mobiles ou non. Il est important pour l'association que ces derniers soient présents sur les lieux de vie des personnes accompagnées, lieux de vie qui peuvent se matérialiser sous diverses formes.

Enfin, avec une certaine régularité, des travailleurs sociaux sont amenés à tenir des permanences sociales dans les locaux des gestionnaires des aires d'accueils. Cette modalité de rencontre s'organise principalement en fonction des équipements. En effet, certaines aires d'accueil disposent de locaux qui permettent d'héberger les travailleurs sociaux dans de bonnes conditions quand d'autres n'en disposent pas.

- Par thématique de l'accompagnement :



Appréciation des chiffres :

En préambule, il est nécessaire de préciser que nos outils concernant la mesure de l'activité évoluent. En effet, depuis le premier janvier 2024, l'association a mis en place une nouvelle base de données qui, à moyen terme, permettra d'affiner la mesure de l'activité afin de retranscrire au mieux le travail accompli par l'association.

Pour l'année 2023, les données concernant les thématiques de l'accompagnement ont été triés à l'aide de cinq problématiques distinctes :

- La première de ces problématiques inclue toutes les démarches accompagnées en lien avec l'emploi. Par la, nous entendons liées aux nombreuses activités non salariées caractéristiques de notre public. Également, cette problématique inclue les démarches liées aux activités salariés, démarches qui pour la plupart vont se situer dans un projet d'insertion professionnelle. A titre d'exemple, les travailleurs sociaux œuvrent en partenariat avec pôle emploi (France Travail), peuvent orienter les bénéficiaires vers des organismes comme la mission locale, les associations intermédiaires, les entreprises d'insertion, etc.

- La deuxième concerne l'accès aux droits. Ici, nous incluons toutes les démarches accompagnées en lien avec un droit (ex : ouverture de compte bancaire, retraite, inscription scolaire, etc.) ou avec une prestation sociale (ex : ASPA, RSA, Allocation Logement, etc.). Cette problématique regroupe également les démarches de la vie courantes qui incombent à chacun (ex : Impôts, Etat Civil, etc.)
- La troisième inclue toutes les démarches qui ont à voir avec l'habitat des personnes accompagnées, quel que soit le mode d'habitat. Ainsi, il peut aussi bien s'agir d'un accompagnement pour une demande de prêt afin d'acquérir une caravane, un raccordement au fluide, une demande de logement social, une demande de FSL, etc.
- La quatrième porte sur la santé. Nous y avons inclus toutes les démarches en lien avec la santé des personnes accompagnées. Si la Complémentaires Santé Solidaire va concerner un grand nombre de ces démarches, ce n'est pas la seule. En effet, les travailleurs sociaux peuvent être amenés à faire le lien avec une mutuelle, un hôpital, un médecin de quartier, etc.
- Enfin, la cinquième concerne la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Elle concerne toutes les orientations que les travailleurs sociaux sont amenés à faire vers des organismes compétents en la matière.

ACTIONS COLLECTIVES, RÉSEAUX ET FORMATION

Actions collectives

- M't dents

Action avec la CPAM, au mois de Janvier et Février 2023, sur trois dates. Cette action consistait à informer les familles sur l'hygiène buccodentaire. Cette action a eu lieu dans le cadre du programme M't dents. Une information sur les vaccinations a aussi été faite aux familles. Le dernier jour, un kit d'hygiène a été remis aux familles présentes. Cette action a touché une quinzaine d'enfants et une quarantaine de famille.

- Animations

Animations à destination des enfants, sur huit dates. Ces animations ont eu lieu, pour 3 d'entre elles, aux vacances de Pâques, sur les aires d'accueil de Stiring-Wendel et Marange-Silvange, ainsi que sur un terrain hors aire d'accueil sur le secteur de Thionville. Durant les vacances d'été, quatre actions d'animations ont été menées sur l'aire d'accueil de Saint-Avold, sur l'aire d'accueil de Stiring-Wendel, sur l'aire d'accueil de Metz « la Seulhotte » ainsi que sur un terrain hors aire d'accueil sur le secteur de Forbach. A l'occasion des vacances du mois d'octobre et de la fête d'Halloween, deux actions d'animation ont été menées sur l'aire d'accueil de Stiring-Wendel ainsi que sur l'aire d'accueil de Thionville.

Animation territoire / réseau territorial

- L'équipe d'Amitiés Tsiganes a bénéficié d'une présentation du SIAO par un de ses professionnels le 6 Janvier 2023
- Rencontre avec la CPAM pour un projet prévention bucco-dentaire
- L'équipe d'Amitiés Tsiganes a participé à l'évènement dit Giving Tuesday organisé par Metz Mécène Solidaire en date du 28 Novembre 2023.
- L'équipe d'Amitiés Tsiganes était présente au Comité D'Animation des Territoires de Thionville destiné à l'animation et au partage d'informations autour du PDI 2020-2025 (Plan Départemental de l'Insertion).
- L'association a tenu un stand au Festival des migrations avec le CLAE Luxembourg, les 25 et 26 Février 2023
- 50 ans de l'Association Amitiés Tsiganes en présence de la FNASAT le 06 Mars 2023
- Rencontre avec le CMS de Sarrebourg le 27 mars 2023 (Pourquoi ?)
- Rencontre avec le PSSP de St Avold le 11 Mai 2023 (pourquoi ?)
- Formation sur l'Approche systémique avec l'EPE de Metz
- Formation et travaux d'équipes en présence de la FNASAT à Strasbourg le 29 Septembre 2023
- Formation sur l'Habitat en présence de David VAN LANDUYT, chargé habitat à l'association, le 10 Novembre 2023

Formations / Évolution des pratiques

L'équipe a participé à une journée inter-adhérent organisée par la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage sur la thématique « *Vieillesse et perte d'autonomie des publics Gens du voyage, Conséquences en matière de vie quotidienne sur les lieux de vie, d'accompagnement des personnes et des familles, de gestion des équipements d'accueil, d'offre d'habitat adapté, etc.* ».

PERSPECTIVES 2024

- Une réorganisation de nos services a été opérée afin d’instaurer un système de référent unique interne. Ainsi, deux services sont à distinguer, le service d’accompagnement social global, ou vont être orientées toutes les personnes qui ne relèvent pas de la convention BRSA. Le deuxième service étant le service spécifique d’accompagnement RSA, ou sont accompagnées toutes les personnes pour qui l’accompagnement dans le cadre du dispositif RSA a été délégué à l’association Amitiés Tsiganes. Cette réorganisation a deux intérêts principaux, le premier étant une mesure de l’activité plus juste, le deuxième étant un gain de cohérence au niveau de l’accompagnement des personnes.
- La récente mise en service d’une base de données informatisées concernant l’activité des travailleurs sociaux et l’accompagnement des personnes nous permettra rapidement de valoriser avec plus de justesse l’action de l’association, notamment dans le cadre de l’accompagnement RSA.

Parenthèse sur la mesure de l’activité : Au cours de l’année 2023, l’association Amitiés Tsiganes a travaillé à la mise en place d’une base de données permettant de quantifier l’activité réelle des travailleurs sociaux au plus proche de la réalité. Ainsi, dans les mois qui viennent, nos données vont s’affiner et devenir de plus en plus significatives.

ACTIVITÉS SUR LES TERRITOIRES

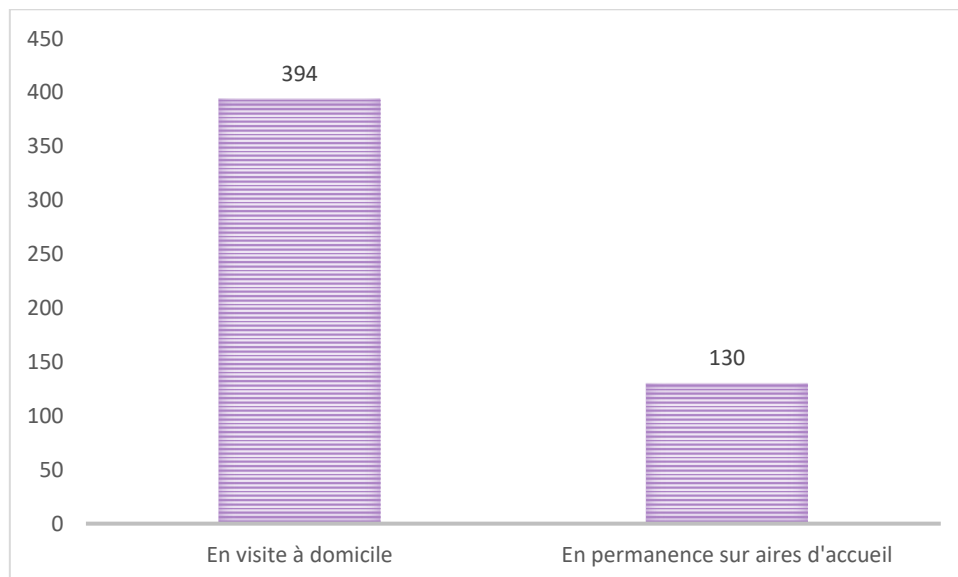


Une partie du travail d'accompagnement auprès des familles s'effectue sur les lieux de résidence, les aires permanentes d'accueil, les terrains privés et des logements classiques.

Données quantitatives

Nombre d'entretien total : **524**

- Par modalité de rencontre :



Forbach : une forte sédentarisation

L'intervenant social répond aussi bien aux besoins du quartier du Bruchgraben (Holweg), qu'à ceux de quelques familles en logement en ville et sur un terrain situé en face du Lycée Condorcet. Ces dernières familles sont concernées par un projet de terrains familiaux dans les années à venir mais le foncier manque sur l'agglomération.

Le quartier du Bruch a été impacté par un changement de bailleur social qui gère les loyers de ce secteur. En effet Adoma, ancien bailleur, est devenu CDC Habitat et sa trésorerie a également changé ce qui a induit des problèmes financiers pour les familles qui percevait l'APL. Il a fallu une année pour que les familles puissent régulariser leur situation, transmettre les nouveaux RIB du bailleur à la CAF, remplir les documents de changement de bail etc...

Le logement sur Forbach est de manière générale assez complexe, en effet, des familles se heurtent à certains « marchand de sommeil » et résident dans des logements non entretenus. Parfois des états des lieux non réalisés provoque des complications avec les facturations diverses.

Des liens sont entretenus avec les partenaires du secteur : le Centre Social, les assistantes sociales du secteur ainsi que des représentants de la Communauté de Communes de Forbach – Porte de France.

Saint-Avoid : Une cohabitation voyageurs / sédentaires atypique

À Saint-Avoid, les familles qui stationnent sur l'aire d'accueil côtoient des familles sédentaires qui vivent sur des terrains familiaux adjacents à l'aire.

Les demandes des familles sont toujours nombreuses sur ces deux emplacements, le travailleur social intervenant sur l'un et l'autre des sites.

Sarrebourg

Durant l'année 2023, la situation pour les groupes familiaux historiquement ancrés sur Sarrebourg ne s'est guère améliorée, notamment dans le cadre de l'opération de résorption d'habitat indigne que reste bloquée par l'absence d'un bailleur social pour accompagner le projet.

Les habitants initialement installés sur des terrains communaux situés route de Sarraaltroff sont toujours en transit sur une ancienne aire de grand passage où huit mobil homes ont été mis à leur disposition en attendant la mise en route du projet d'habitat adapté où ils pourront définitivement s'installer. Cette solution de transit devenant « pérenne », les familles concernées ont de plus en plus de mal à entrevoir un horizon serein.

Sur le chemin des Ponts, les familles n'ont pas connu de situation de transit et constatent, impuissantes, l'immobilité de leur situation en attente de l'opération RHI. Les conditions de vie de ces familles se dégradent de plus en plus.

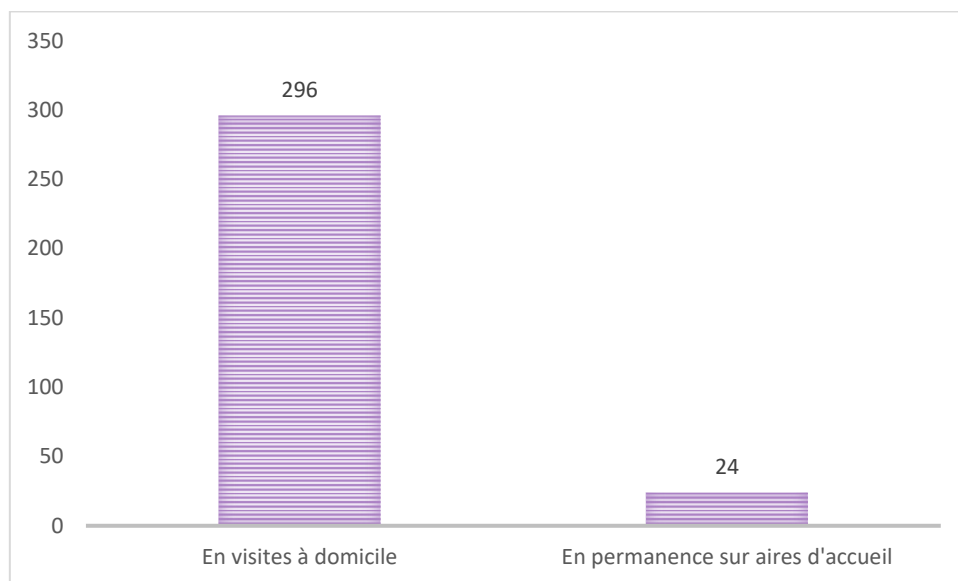
Animations sur les aires d'accueil

Comme mentionné précédemment, l'équipe d'Amitiés Tsiganes met en œuvre des journées d'animations auprès des familles et particulièrement des enfants, au sein même des lieux de vie, notamment sur les aires d'accueil. C'est ainsi qu'en 2023, 5 journées d'animation ont eu lieu. Deux de ces actions ont eu lieu sur l'aire d'accueil de Stiring-Wendel, une sur l'aire d'accueil de Saint-Avold, et également une sur un terrain hors aire d'accueil sur la commune de Forbach.

Données quantitatives

Nombre d'entretien total : **320**

- Par modalité de rencontre :



Données qualitatives

De nouveaux accompagnements

En 2023, 21 personnes ayant un ancrage en Moselle Nord ont été reçues pour la première fois par le travailleur social responsable du secteur. Sur ces 21 personnes, 11 ont été reçues pour un accompagnement dans le cadre d'un démarrage d'activité en tant qu'autoentrepreneur.

Des permanences sur les aires d'accueil

Comme tous les ans, les travailleurs sociaux ont assuré ponctuellement des permanences au sein des aires d'accueil lorsque le gestionnaire est en capacité de mettre un local ou un bureau à disposition. L'organisation de ces permanences se fait en fonction des demandes.

Les animations sur les aires d'accueil

Comme en Moselle Est, l'équipe d'Amitiés Tsiganes met en œuvre des journées d'animations auprès des familles et particulièrement des enfants, au sein même des lieux de vie, notamment sur les aires d'accueil. C'est ainsi qu'en 2023, 3 journées d'animation ont eu lieu. Une de ces actions ont eu lieu sur l'aire d'accueil de de la Seulhotte à Metz, une sur l'aide d'accueil de Marange-Silvange, et également une sur l'aire d'accueil de Thionville.

UNE ASSOCIATION – UN PROJET – UN CONSEIL D’ADMINISTRATION

Le conseil d’administration et le Bureau de l’association travaillent régulièrement pour faire vivre le projet associatif.

Onze administrateurs sont engagés dans la vie du Bureau et du Conseil d’administration

Durant l’année 2023 ont eu lieu :

- 15 réunions de Bureau (environ tous les quinze jours)
- 7 réunions du Conseil d’administration
- 1 assemblée générale ordinaire
- 1 assemblée générale extraordinaire (pour modification des statuts et ajout d’un article sur la lutte contre l’antitsiganisme et toutes formes de racisme ou de discrimination)

Le président d’Amitiés Tsiganes est impliqué au sein **de la fédération nationale FNASAT – GDV en tant que vice-président et référent du Pôle Santé.**

Le directeur est **membre du Conseil d’administration de la FNASAT – GDV et membre du Pôle Habitat.**

UNE ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE – DES COMPÉTENCES – DES EXPÉRIENCES

Une équipe professionnelle met en œuvre le projet de service, conformément aux orientations de l'association.

L'équipe est composée de 21 professionnels (19,8 ETP) :

- **2 cadres** : un directeur à Nancy, un chef de service à Metz
- **1 assistante de direction** (Nancy)
- **10 travailleurs sociaux qualifiés** (diplôme d'État de travail social)
- **4 postes transversaux** : médiation sociale et culturelle, habitat, conseillère numérique, médiateur santé
- **4 personnels chargés de la domiciliation**, de l'accueil et de tâches de secrétariat
- **Deux enseignants de l'Education Nationale** sont dans nos locaux et travaillent en lien avec l'équipe pour la scolarisation des enfants du voyage
- **14 femmes – 7 hommes / 20 CDI – 1 CDD**

UN BUDGET – EN 2023

- Le total des charges de l'année s'élève à : 1 133 852 €
- La part des salaires, charges et taxes représente 72,8% du budget total
- Les produits s'élèvent à : 1 113 780€
- Le résultat de l'année présente donc un déficit de 20 072€ représentant 1.7% du budget de l'année. Ce résultat est principalement dû à la non prise en compte de l'augmentation de l'indice du point par les financeurs.

Les financements 2023 proviennent

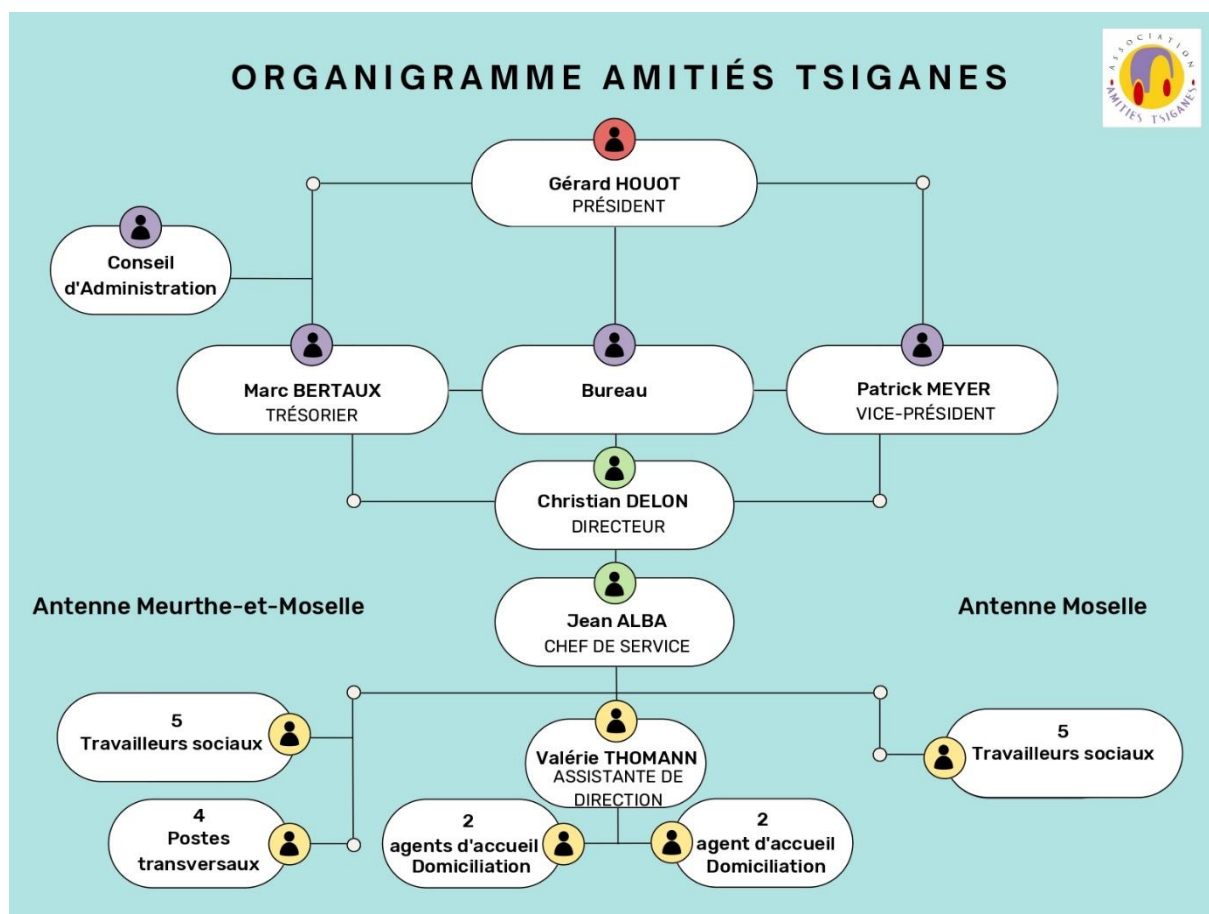
- **De ventes de prestation** : gestion du courrier ;
- **De facturation de prestations dans le cadre de marchés publics** ;
- **De subventions publiques qui font l'objet de conventions annuelles ou triennales** : départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, collectivités locales (Métropole du Grand Nancy), CCAS, État (DDETS, ARS, Caisse des Dépôts). Elles représentent 86% des produits d'exploitation.

UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL, UN PARTENARIAT DE TERRAIN ET DE PROJETS

L'ensemble des actions d'Amitiés Tsiganes se fait en complémentarité avec un large réseau de partenaires, au premier rang desquels :

- Les départements : services sociaux, médico-sociaux, d'insertion et d'habitat ;
- Les collectivités locales : communes, EPCI, Grand Longwy Agglomérations, Métropole du Grand Nancy, Eurométropole de Metz ;
- Les CCAS de Nancy ;
- Les organismes sociaux : CAF, MSA, CPAM, CARSAT ;
- Les préfectures et sous-préfectures ;
- Les services de l'État : DDETS, ARS, DDT ;
- L'Éducation Nationale et les établissements scolaires ;
- Les organismes gestionnaires d'aires d'accueil ;
- Les partenaires dans le cadre de la Politique de la Ville ;
- Les associations ;
- La FNASAT – GDV.

ORGANIGRAMME



POUR ALLER PLUS LOIN ...

Acker, W. (2021). Où sont les « gens du voyage » ? : *inventaire critique des aires d'accueil*.

Éditions du commun.

Cossée, C. (2007). 'Les Tsiganes, ils ne veulent pas s'intégrer!'. La question de l'intégration au service des logiques de l'exclusion ? Audebert C. e Ma Mung E., (a cura di.), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*, Université de Deusto, Bilbao, 135-147.

Delépine, S. (2015). Gens du voyage en France : Pour un accès au droit commun. *Pour*, 225(1), 99-105. <https://www.cairn.info/revue-pour-2015-1-page-99.htm?contenu=resume>

Lafore, R. (2014). L'accès aux droits, de quoi parle-t-on ? *Regards*, 46, 21- 32. <https://doi.org/10.3917/regar.046.0021>

Merien, F. (2021). Être au RSA dans le GERS en 2019. URL : [Etre_au_RSA_GERS_2021.pdf](#)

Petit, C. (2012). Acteurs sous contrôle : nouveau paradigme de l'action sociale: l'exemple du RSA. *Vie sociale*, 1, 81-95. <https://doi.org/10.3917/vsoc.121.0081>